

**MASTER EUROPEEN EN MANAGEMENT
DES RESSOURCES HUMAINES – MRH**

**Diplôme Européen reconnu par la Fédération Européenne des Ecoles ;
www.fede.org - BAC+5**

Présentation

Ce Master en Management des Ressources Humaines a pour objectif de préparer les étudiants aux enjeux actuels de la gestion des ressources humaines et à la complexité croissante de la « fonction personnel », au sein d'entreprises européennes et internationales, tout en utilisant les technologies de l'information et de la communication les plus récentes.

L'apprentissage porte sur

- La maîtrise d'une langue vivante européenne (ICADEMIE propose un choix de 3 langues : Anglais, Espagnol et Allemand) – Niveau B2 du CECRL
- Une connaissance approfondie du fonctionnement des institutions européennes, de l'actualité et de la géopolitique des différents pays européens
- Le droit du travail, le licenciement, la sécurité des travailleurs, la négociation collective, la paye ...

Ce programme d'étude d'une durée de 2 ans (1200 Heures) est un programme de formation à distance calculé sur la base du Système Européen de transfert de crédits : (60 crédits ECTS par an, niveau BAC+5 à la fin de la formation) également répartis sur deux années.

Les contrôles pour la délivrance des diplômes se fait en fonction des modalités établies par la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE). Les épreuves ont lieu en Juin et en Octobre, et certaines en janvier. L'étudiant devra obtenir 120 ECTS pour se voir délivrer le diplôme.

Programme des cours et durée de la formation / 1ère année
--

ENSEIGNEMENT GENERAL : 200 H

COURS DE CULTURE EUROPEENNE : 100 H

Les entreprises, la concurrence et l'Europe

- L'activité économique en fonction du droit européen des affaires
 - Le marché en cause défini par la législation communautaire
 - Les positions sur le marché
-

- Les règles européennes de concurrence
- La mise en oeuvre de l'interdiction
- L'action communautaire en matière de concurrence
- Les règles de concurrence applicables aux états membres de la CE
- Le marché intérieur et l'entreprise

ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES EUROPEENNES : 100 H

Au choix de l'apprenant : Espagnol, Anglais, Allemand – Niveau B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)

Préparation aux certifications professionnelles en langue vivante (en option) : TOEIC ou DELE

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL **CULTURE GENERALE DE L'ENTREPRISE : 300 H**

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

1 - Droit du travail : Relations individuelles du travail

- Droit social européen et international
- Le contrat de travail
- Durée de travail
- Règlement intérieur et droit disciplinaire
- Inspection du travail
- Internet et droit du travail

2- Droit du travail : Relations collectives du travail

- Instances représentatives du personnel
- Le licenciement pour motif économique
- Sécurité des travailleurs
- La négociation collective

3- Introduction au droit des sociétés

- Les différents types de sociétés
- Les organes de direction
- Les associés et assemblées
- Titres émis par les sociétés
- La vie de la société

MANAGEMENT DES RH

1 - Gestion financière d'un projet

- Définition des éléments d'un projet
- Evaluation financière du projet
- Suivi financier du projet
- Contrôle du projet

2- Management d'équipe

- Les différents styles de management
- Les outils du management
- La gestion des conflits
- Conduite de réunions
- Conduite du changement

3- Pratique de la Gestion des Ressources Humaines

- Connaissance des métiers RH
- La Gestion des Ressources Humaines
- Conception et mise en oeuvre des pratiques de la GRH
- e-GRH / SIRH (Système Intégré RH)

ACCOMPAGNEMENT MEMOIRE : 100 HEURES

Dans le cadre d'une activité salariée ou d'un stage, l'étudiant devra construire un rapport d'activité autour d'une mission qui lui aura été confiée par l'entreprise.

Cette mission peut traiter de problématiques afférentes soit aux ressources humaines au sens large, soit à la communication interne. Elle sera définie et suivie au sein de l'entreprise par un maître de stage.

+ Stage en entreprise obligatoire d'une durée de 12 semaines minimum (dispense accordée pour les salariés dont l'activité professionnelle est en lien avec la formation)

Durée totale de la formation (1^{ère} année) : 600H

Programme des cours et durée de la formation / 2ème année

ENSEIGNEMENT GENERAL : 200 H

CULTURE EUROPEENNE : 100 H

A passer obligatoirement par les candidats rentrant directement en deuxième année de Master Européen suite à des dispenses d'épreuves.

Les entreprises, la concurrence et l'Europe

L'activité économique en fonction du droit européen des affaires

- Le marché en cause défini par la législation communautaire
- Les positions sur le marché
- Les règles européennes de concurrence
- La mise en œuvre de l'interdiction
- L'action communautaire en matière de concurrence
- Les règles de concurrence applicables aux états membres de la CE
- Le marché intérieur et l'entreprise

LANGUES VIVANTES EUROPEENNES : 100 H

Au choix de l'apprenant : Espagnol, Anglais, Allemand – Niveau B2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)

Préparation aux certifications professionnelles en langue vivante (en option) : TOEIC ou DELE : 20H

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : 250H

STRATEGIES RH : 120 H

1- Mobilité internationale

- Distinction entre détachement, expatriation et contrats locaux
- Salariés détachés et salariés expatriés
- Contrats locaux
- Droit du travail
- Droit de la sécurité sociale
- Formalités d'immigration

2- Communication interne

- Communication interne et RH
- Le plan de communication
- Outils de communication interne
- Les informations à faire circuler

3- Administration du personnel et politique de rémunération

- Les obligations du service du personnel
- La rémunération
- La gestion des absences
- Le départ du salarié
- Le système de protection sociale

4- Initiation à la psychologie du travail

- Définition et historique
- Adaptation de l'homme au travail
- Disciplines proches : présentation
- Tests et questionnaires
- La notion d'implication
- La notion de compétences

5- Ergonomie

- Présentation générale
- Ergonomie du poste de travail
- Les conditions de travail
- Les éléments à étudier

Deux modules de spécialité au choix de l'apprenant : 130 H

MODULE DE SPECIALITE : LA FORMATION

- La politique de formation
- Le Droit Individuel de la Formation
- Le Congé Individuel de Formation
- Contrat et période de professionnalisation
- Détection et analyse des besoins en formation
- Construire le plan de formation
- Budgéter le plan de formation
- Présenter et valider le plan de formation
- L'achat de formations externes
- Mise en œuvre du plan de formation
- Suivi et évaluation de la formation
- Piloter et améliorer le plan de formation

- Gestion administrative et financière du plan de formation

MODULE DE SPECIALITE : LE RECRUTEMENT

- La politique de recrutement
- Identification du besoin
- Communication du besoin
- Présélection des candidatures
- L'entretien de recrutement
- L'intégration du nouvel embauché
- La formation comme outil d'intégration des nouveaux arrivants
- Gestion administrative de l'embauche et du salarié
- Le recrutement des commerciaux
- Le recrutement en anglais

ACCOMPAGNEMENT THESE PROFESSIONNELLE – 150H

Cette thèse (50 à 70 pages + annexes) traitera de problématiques afférentes aux stratégies de décision de l'entreprise.

Il utilisera pour ce faire tous les savoirs et savoir-faire spécifiques liés à la gestion et au management des ressources humaines.

Dans sa thèse, l'étudiant devra proposer une problématique liée à la spécialité choisie en deuxième année.

Cette mission sera définie et suivie au sein de l'entreprise par un maître de stage.

+ Stage en entreprise obligatoire d'une durée de 12 semaines minimum (dispense accordée pour les salariés dont l'activité professionnelle est en lien avec la formation)

Durée totale de la formation (2^{ème} année) : 600H

Durée totale de la formation (1^{ère} et 2^{ème} année) : 1200 heures

⇒ **NB : Intégration directe en 2e année du Master**

Pour une personne titulaire d'un Master 1, il est possible d'intégrer directement la 2ème année.

Toutefois, et pour tenir compte du règlement général des examens de la FEDE, il est nécessaire d'analyser les Unités d'Enseignement validées lors de la première année pour s'assurer de leur cohérence avec le programme de la formation et de leur équivalence. Précisons que l'UE de culture européenne est obligatoire pour valider la formation.

Les Unités d'Enseignement sont capitalisables (Dispositif LMD – Crédits ECTS) ce qui permet d'étaler sa formation sur plusieurs années.
Les personnes intégrant directement la 2e année auront accès aux modules de cours des matières professionnelles de 1ere année et au tutorat associé, ainsi qu'au module de cours Culture Européenne UCA 4/5 (obligatoire).